SINGER, FRED.—
Taxe de 1882, montant à....................90c
Taxe de 1883, montant à....................90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1573, borné par les rues Clay, Castiglione, St. Bernard et Dupre; les dits lots mesurent 120 pieds de face à la rue Clay sur une profondeur de 118 pieds.

SISTERS OF ST. BENEDICT—
Taxe de 1882, montant à....................$3 00
Taxe de 1883, montant à.................... 3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 778 borné par les rues Washington, Musique, Prosper et Solidelle.

SISTERS OF ST. BENEDICT—
Taxe de 1882, montant à....................$4 20
Taxe de 1883, montant à.................... 4 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 779 borné par les rues Arts, Musique, Prosper et Solidelle.

SPINDLER, HY.—
Taxe de 1883, montant à....................$3 00
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Royale, Montegut, St. Ferdinand et Chartres, designée comme une partie du lot No. 12 des ilets Nos. 143 et 144, mesurant 52 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 64 pieds.

SIMON, V'VE J. P.—
Taxe de 1882, montant à....................$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Marigny, les Champs Elysées et la rue St. Claude, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 373, mesurant 30 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 128 pieds.

SMITH, WM.—
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Egana, Andry, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 337; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Egana sur une profondeur de 161 pieds.

SCHMIDT, M'ME JNO. P.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 20
Taxe de 1883, montant à.................... 1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Mazant, Barthelemy et St. Claude, designés comme lots Nos. 10 à 13 de l'ilet No. 411; les dits lots mesurent 120 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 45 pieds, formant l'encoignure des rues Marais et Mazant.

SIBEN, JACOB—
Taxe de 1883, montant à....................$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Montégut, Clouet et Remparts, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 282; le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 135 pieds.

SIBEN, JACOB—
Taxe de 1883, montant à....................$7 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Lafayette, Port et Urquhart, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. 519; les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent 67 pieds de face à la rue Villere sur une profondeur de 163 pieds, formant l'encoignure des rues Villeré et Lafayette.

SCHMIDT, JOHAN—
Taxe de 1883, montant à....................$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les rues Marais St. Ferdinand, Presse et St. Claude, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 386, le dit lot No. 18 mesure 46 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 118 pieds.

SMITH, V'VE DAVID—
Taxe de 1883, montant à....................$1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Elmire, Marais, Congrès et St. Claude désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No [illegible], les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 47 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Elmire et Marais.

SCHMIDT, JULIEN—
Taxe de 1883, montant à....................$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme le lot No. 4 de l'ilet No. 471, borne par les rues France, Marais, Mazant, et Urquhart; le dit lot No 4 mesure 31 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 106.

SIBEN, JOHN et JOSEPHINE—
Taxe de 1883, montant à....................$4 80
Une partie de deux certains lots de terre ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme partie des lots Nos. 4 et 7, de l'ilet No. 520, borné par les rues Urquhart, Port, Lafayette et Villeré; la dite partie des lots Nos. 4 et 7 mesure 39 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 100 pieds.

SCHMIDT, GABRIEL—
Taxe de 1882, montant à....................90c
Taxe de 1883, montant à....................90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 524, borné par les rues Feliciana, Clouet, Villere et Urquhart; les dits lots Nos. 14 et 15, mesurent 62 pieds de face à la rue Feliciana, sur une profondeur de 117 pieds.

SPINDLER, JOHN—
Taxe de 1882, montant à....................90c
Taxe de 1883, montant à....................90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme les lots Nos. 30 et 31, dans l'ilet Nos. 654, borne par les rues Claiborne, Clouet, Louisa et Robertson; les dits lots Nos. 30 et 31 mesurent 60 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 111 pieds.

SIMON, VEUVE J. P.—
Taxe de 1882, montant à....................$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 479 borné par les rues Marais, Desire, Piete et Urquhart; le dit lot No. 13 mesure 120 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 45 pieds.

SPILLMAN, HENRY—
Taxe de 1882, montant à....................48c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme l'ilet No. 1004, borné par les rues Independance, Congrès, Celestine et Genie.

SOCIETE DES AMIS SINCERES—
Taxe de 1882, montant à....................$4 80
Taxe de 1883, montant à.................... 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 507 borne par les rues St. Antoine, Annette, Villeré et Urquhart, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

STOLTZ, JOS.—
Taxe de 1882, montant à....................$6 00
Taxe de 1883, montant à.................... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets bornés par les rues Villere, Annette, St. Bernard et Robertson, désigné comme lot No. 33 des ilets Nos. [illegible], mesurant 33 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 160 pieds.

SOCIETE [illegible] UNITY, BENEVOLENT—
Taxe de 18[illegible], montant à....................$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Claiborne et [illegible] No. 11 de l'ilet [illegible] face à la rue Robertson [illegible] de 105 pieds.

SOCIETE DE LA SAINTE FAMILLE—
Taxe de 1882, montant à....................$2 70
Taxe de 1883, montant à.................... 2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, St. Bernard, Annette et Solidelle, [illegible] comme lot No. 1 de l'ilet No. 768; [illegible] mesure 54 pieds de face à la rue Prosper sur une profondeur de 118 pieds, formant l'encoignure des rues Prosper et St. Bernard.

SOCIETE DE LA SAINTE FAMILLE—
Taxe de 1882, montant à....................$1 50
Taxe de 1883, montant à.................... 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Prosper, Annette et Solidelle, designé comme lot No. 2 de l'ilet No. 768; le dit lot No. 2 mesure 27 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 118 pieds.

SOCIETE DE LA SAINTE FAMILLE—
Taxe de 1882, montant à....................$1 50
Taxe de 1883, montant à.................... 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, St. Bernard, Annette et Solidelle, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 768, mesurant 28 pieds de face à la rue Prosper sur une profondeur de 180 pieds.

SCOTT, SUC. M.
Taxe de 1882, montant à....................$1 05
Taxe de 1883, montant à.................... 1 05
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Célestine, St. Bernard, Aubry, O'Reilly et Prieur, désigné comme lot No. 23 des ilets Nos. 906 et 907, le dit lot No. 23 mesure 38 pieds de face à la rue Célestine sur une profondeur de 178 pieds, formant l'encoignure des rues Célestine et St. Bernard.

SOLIS, J. L.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 20
Taxe de 1883, montant à.................... 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Genie, Annette et Célestine, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 1029, les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 64 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Génie.

SCOTT, PHILIP—
Taxe de 1883, montant à....................$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orleans, Génie, Libérale et l'avenue Londres, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 1051, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 120 pieds.

SOMMER, V'VE B. W.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 50
Taxe de 1883, montant à.................... 1 50
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1238 borné par le Chemin de Gentilly, l'avenue St. Bernard, l'avenue Paris et les rues Abondance et Trésor, mesurant 156 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds.

SCHROEDER, D. F.—
Taxe de 1882, montant à....................90c
Taxe de 1883, montant à....................90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 206 borné par les rues Royale, Tricou, Delery et Dauphine, mesurant 31 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 120 pieds.

SCHROEDER, V'VE W. H.—
Taxe de 1883, montant à....................$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Lafayette, Port et St. Claude, designé comme lot No. 4 de l'ilet No. 367, le dit lot mesure 29 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 100 pieds.

SCHOTT, JOHN—
Taxe de 1883, montant à....................$6 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designés comme lots Nos 8 à 10 de l'ilet No. [illegible] borné par les rues St. Claude, Desiré, Piété et Marais, mesurant 90 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 118 pieds.

SONNET, V'VE BAPTISTE—
Taxe de 1883, montant à....................$7 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme l'ilet No. 434 borné par les rues Reynes, Marais, Forstall et St. Claude.

SHORT, CHRISTOPHER—
Taxe de 1883, montant à....................12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Reynes, Marais, Forstall et Urquhart, designé comme lot No. 29 de l'ilet No. 439; le dit lot No. 29 mesure 25 pieds de face à la rue Reynes sur une profondeur de 140 pieds.

SOLIS, MANUEL—
Taxe de 1882, montant à....................45c
Taxe de 1883, montant à....................45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Barthélemy, Mazant et Villeré, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 534; le dit lot No. 20 mesure 31 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 134 pieds.

SOURD, V'VE LOUIS—
Taxe de 1882, montant à....................20c
Taxe de 1883, montant à....................20c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District [illegible] ville de la Nouvelle-Orleans, dans [illegible] borné par les rues Pauline, Independance, Robertson et Villeré, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 598, mesurant 31 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 123 pieds.

STOFFER, M.—
Taxe de 1882, montant à....................78c
Taxe de 1883, montant à....................78c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Robertson et Claiborne, designés comme les lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No. 654, mesurant 62 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 121 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................$1 88
Taxe de 1883, montant à.................... 1 88
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 797 borné par les rues Jeanne, Pauline, Prosper et Claiborne.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................$1 88
Taxe de 1883, montant à.................... 1 88
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, designé comme l'ilet No. 795 borné par les rues Jeanne, Pauline, Prosper et Solidelle.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible], borné par les rues Jeanne, Pauline, Joséphine et Solidelle.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Piété, Louisa, Joséphine et Solidelle, mesurant 93 pieds de face à la rue Piéte sur une profondeur de 115 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 18[illegible]
Taxe de 18[illegible]
Un certain [illegible] ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme l'ilet No. 936 borné par les rues Pauline, Jeanne, Joséphine et Célestine.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet No. 1001 borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Génie et Célestine, mesurant 341 pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de 119 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, désigné comme l'ilet No. 1002 borné par les rues Pauline, Jeanne, Génie et Célestine.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1003 borné par les rues Pauline, Independance, Génie et Celestine, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de [illegible] pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1081 borné par les rues Pauline, Independance, Génie et Libérale, mesurant 341 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 119 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................30c
Taxe de 1883, montant à....................30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Pauline, Jeanne, Force et Libérale.

SOUTRA, M'LLE A. F. ET A. M.—
Taxe de 1882, montant à....................$2 40
Taxe de 1883, montant à.................... 2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designée comme lot No. 17 sur le coté gauche du Chemin de Gentilly, mesurant 2 arpents de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 30 arpents.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................30c
Taxe de 1883, montant à....................30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1183 borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Génie et Libérale, mesurant 341 pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de 119 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................8c
Taxe de 1883, montant à....................8c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, Barthelemy Force et Libérale, designés comme lots Nos 7 à 10 de l'ilet No. 1148, les dits lots Nos. 7 à 10 font face à la rue Jeanne.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................6c
Taxe de 1883, montant à....................6c
Un certain ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme l'ilet No. 1149 borné par les rues Pauline, Jeanne, Force et Liberale.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................3c
Taxe de 1883, montant à....................3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1150 borné par les rues Pauline, Independance, Force et Libérale, mesurant 341 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 125 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................30c
Taxe de 1883, montant à....................30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1232 borné par les rues Pauline, Independance, Force et Vertu, mesurant 341 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 121 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................30c
Taxe de 1883, montant à....................30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1233 borné par les rues Jeanne, Pauline, Force et Vertu.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................30c
Taxe de 1883, montant à....................30c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1234 borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Force et Vertu, les dits lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de 119 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................6c
Taxe de 1883, montant à....................6c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme les ilets Nos. 1302 et 1348 bornés par les rues Barthelemy à Pauline, Vertu et Magistrat.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................3c
Taxe de 1883, montant à....................3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1304 borné par les rues Pauline, Independance, Vertu et Magistrat, les dits lots mesurent 341 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 123 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................3c
Taxe de 1883, montant à....................3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1401 borné par les rues Pauline, Independance, [illegible] et Magistrat, les dits lots [illegible] 60 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 218 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................3c
Taxe de 1883, montant à....................3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1402 borné par les rues Pauline, Jeanne, Loi et Magistrat, les dits lots mesurent 40 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 240 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—
Taxe de 1882, montant à....................6c
Taxe de 1883, montant à....................6c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1403 borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Loi et Magistrat, les dits lots mesurent 52 pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de 219 pieds.

SOLIS, Z.—
Taxe de 1882, montant à....................90c
Taxe de 1883, montant à....................90c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 782, borné par les rues Louisa, Piete, Prosper et Solidelle, mesurant 155 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 100 pieds.

SOULE, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à....................3c
Taxe de 1883, montant à....................3c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1615, borné par les rues Barthelemy, Mazant, Industrie et la Promenade Florida, mesurant 370 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 300 pieds.

SOULE, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à....................3c
Taxe de 1883, montant à....................3c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1685, borné par les rues Mazant, France, Agriculture et Industrie, les dits lots mesurent 341 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de 164 pieds.

SOULE, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à....................3c
Taxe de 1883, montant à....................3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1686 borné par les rues Mazant, Barthélemy, Agriculture et Industrie, les dits lots mesurent 341 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de 270 pieds.

SOUTRA, M'LLE A. F. ET A. M.—
Taxe de 1882, montant à....................$2 40
Taxe de 1883, montant à.................... 2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designée comme lot No. 18 sur le coté droit du Chemin de Gentilly; la dite portion mesure 2 arpents de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 30 arpents.

SCHULER, CHAS.—
Taxe de 1883, montant à....................60c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Marigny, Mandeville et Royale, designée comme la partie du lot No. 8 de l'ilet No. [illegible], mesurant 36 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 97 pieds.

SCHULZ, M'ME M.—
Taxe de 1882, montant à....................$6 00
Taxe de 1883, montant à.................... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les rues St. Antoine, Claiborne, Annette et Robertson, designé comme lot No. 1 de l'ilet No. 6[illegible], mesurant 30 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 64 pieds.

SUBOL, M'ME LOUIS—
Taxe de 1882, montant à....................$1 80
Taxe de 1883, montant à.................... 1 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1358 borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Bourgeois et l'allée Rousseau, mesurant 250 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 90 pieds.

SUBOL, M'ME LOUIS—
Taxe de 1882, montant à....................$1 50
Taxe de 1883, montant à.................... 1 50
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues [illegible], Lapeyrouse, Bourgeois et l'allée Rousseau, mesurant [illegible] pieds de face à la [illegible] sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

SWEARS, R. R.—
Taxe de 1882, montant à....................3c
Taxe de 1883, montant à....................3c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1213 borné par les rues Espagne, Washington, Force et Vertu; les dits lots font face à la rue Espagne.

SCHLUMBRECHT, J. D.—
Taxe de 1882, montant à....................$4 80
Taxe de 1883, montant à.................... 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Clouet, Montegut et Royale, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 142, mesurant 40 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 100 pieds.

SULESTED, HY.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 50
Taxe de 1883, montant à.................... 1 50
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1365 borné par les rues [illegible] O'Reilly, l'allée Rousseau et l'avenue St. Bernard, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 128 pieds.

SURGI, SUC. LOUIS—
Taxe de 1882, montant à....................$4 80
Taxe de 1883, montant à.................... 4 80
Certains lots triangulaires de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1539 borne par les rues Bruxelles, Broad et Duels, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 120 pieds.

SCHULTZ, THEODORE ET CONSTANTINE—
Taxe de 1882, montant à....................$7 80
Taxe de 1883, montant à.................... 7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les rues Dauphine, Espagne, Washington et Bourgogne, designé comme lot No. 4 de l'ilet No. 2[illegible], le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de [illegible] pieds.

SCHULLER, AMBROISE—
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Arts, Peintres, Joséphine et Celestine, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Arts sur une profondeur de 120 pieds.

SUGENTOUL, M'ME E.—
Taxe de 1882, montant à....................15c
Taxe de 1883, montant à....................15c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1018 borné par les rues Peintres, Arts, Génie et Celestine, faisant face à la rue Peintres.

STYLES, SOLOMON—
Taxe de 1882, montant à....................$1 20
Taxe de 1883, montant à.................... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les rues Magistrat, Vatican, St. Bernard et Vertu, désigné comme le lot No. 21 de l'ilet No. 1333, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 100 pieds.

SYLVAIN, JOS.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 80
Taxe de 1883, montant à.................... 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet No. 1329 borne par les rues Broad, Onzaga, D'Abadie et l'allée Rousseau, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 126 pieds.

TAYLOR, M'ME R.—
Taxe de 1882, montant à....................$2 40
Taxe de 1883, montant à.................... 2 40
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1303 borne par l'allée Rousseau et les rues D'Abadie, Annette et Duels, mesurant 208 pieds de face à l'allée Rousseau sur une profondeur de 106 pieds.

TARRIDE, M'ME PIERRE—
Taxe de 1883, montant à....................$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St. Bernard et les rues Johnson, Onzaga, D'Abadie et Prieur, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à l'avenue St. Bernard sur une profondeur de 125 pieds, formant l'encoignure de l'avenue St. Bernard et la rue Johnson.

TRACEY, MICHAEL O.—
Taxe de 1882, montant à....................$2 40
Taxe de 1883, montant à.................... 2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme l'ilet No. [illegible] borne par les rues St. Bernard, Annette, Duels et Industrie.

TRACEY, MICHAEL O.—
Taxe de 1882, montant à....................19c
Taxe de 1883, montant à....................19c
Trois certains ilots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme les ilets Nos. 1536 à 1537 bornés par les rues Arts à Chasseurs, Industrie et la Promenade Florida.

TRACEY, MICHAEL O.—
Taxe de 1882, montant à....................19c
Taxe de 1883, montant à....................19c
Trois certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, designés comme les ilets Nos. 1704 à 1706 bornés par les rues Chasseurs à Arts, Agriculture et Industrie.

TRACEY, MICHAEL O.—
Taxe de 1882, montant à....................6c
Taxe de 1883, montant à....................6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. 1708 borné par les rues Musique, Washington, Agriculture et Industrie.

TRACEY, MICHAEL O.—
Taxe de 1882, montant à....................6c
Taxe de 1883, montant à....................6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme l'ilet No. [illegible] borne par les rues Musique, Washington, Agriculture et Abondance.

TRACEY, MICHAEL O.—
Taxe de 1882, montant à....................6c
Taxe de 1883, montant à....................6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, designé comme l'ilet No. 1800 borné par les rues Chasseurs, Chevreuils, Agriculture et Abondance.

TRACEY, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à....................6c
Taxe de 1883, montant à....................6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Chasseurs, Franklin, Trésor et Abondance.

TRACEY, MICHAEL O.—
Taxe de 1882, montant à....................6c
Taxe de 1883, montant à....................6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, designé comme l'ilet No. 1919 borné par les rues Musique, Washington, Trésor et Abondance.

TAYLOR, JNO. F.—
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 5449 sur la partie inferieure du Bayou St. Jean; les dits lots mesurent 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 120 pieds.

TRASLOUR, EDW.—
Taxe de 1883, montant à....................8c
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1159 borne par les rues Congres, Elmire, Liberale et Force, la dite moitié mesure 341 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 95 pieds.

TRASLOUR, EDW.—
Taxe de 1883, montant à....................30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1230 borné par les rues Congres, Elmire, Force et Vertu; les dits lots mesurent 215 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 237 pieds.

TRASLOUR, EDW.—
Taxe de 1883, montant à....................80c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme l'ilet No. 1231 borné par les rues Congres, Washington, Force et Vertu.

TEELERS, DAVID—
Taxe de 1882, montant à....................$2 40
Taxe de 1883, montant à.................... 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, D'Abadie, Aubry et White, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 1514, le dit lot No 15 mesure 27 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 105 pieds.

THEARD, J. O.—
Taxe de 1882, montant à....................30c
Taxe de 1883, montant à....................30c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1019 borne par les rues Peintres, Arts, Celestine et Génie, faisant face à la rue Peintres.

TRASLOUR, EDW.—
Taxe de 1883, montant à....................15c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet No. 1242 borné par les rues Independance, Pauline, Force et Vertu, mesurant 341 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 95 pieds.

TABARY, P. A.—
Taxe de 1882, montant à....................30c
Taxe de 1883, montant à....................30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, designé comme l'ilet No. 2551 borné par les rues Lesseps, Poland, Manuel et Bolivar.

TABARY, P. A.—
Taxe de 1882, montant à....................30c
Taxe de 1883, montant à....................30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme l'ilet No. 2820 borné par les rues Couvent, Foy, Manuel et Bolivar.

THEVENOT, G.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 20
Taxe de 1883, montant à.................... 1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet No. 1637 borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Johnson et Galvez, mesurant 64 pieds de face à la rue Lapeyrouze sur une profondeur de 107 pieds.

THEZE, HONORE—
Taxe de 1882, montant à....................$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tricou, Hancock, Bienvenu et Delachaise, designé comme lot No. 4 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Tricou sur une profondeur de [illegible] pieds.

THERUET, B.—
Taxe de 1882, montant à....................90c
Taxe de 1883, montant à....................90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Robertson et Claiborne, designé comme lot No. 8 de l'ilet No. 649, le dit lot No. 8 mesure 130 pieds de face à la rue Port sur une profondeur de 131 pieds.

TWIBLE, JOHN—
Taxe de 1882, montant à....................45c
Taxe de 1883, montant à....................45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1201 borné par les rues Force, Havane, Vertu et l'avenue Londres, mesurant 32 pieds de face à la rue Force sur une profondeur de 110 pieds.

TISSOT, A. D. ET M'ME ED. STAPLETON,
Taxe de 1882, montant à....................$2 40
Taxe de 1883, montant à.................... 2 40
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet No. 1490 borné par les rues Union, Espérance, Français et Loi, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 120 pieds.

TITUS, JAMES—
Taxe de 1882, montant à....................$1 20
Taxe de 1883, montant à.................... 1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Broad, Bruxelles et Duels, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 124 pieds.

TRINAY, V'VE JNO.—
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, mesurant 60 pieds de face au Bayou St. Jean.

TRINSTED, MINEURS—
Taxe de 1882, montant à....................$[illegible] 40
Taxe de 1883, montant à.................... [illegible] 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Montegut, Clouet et Peters, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 81, le dit lot No. 14 mesure 24 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 100 pieds.

TILKIN, CHRISTIAN—
Taxe de 1883, montant à....................90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Flood, St. Claude et l'avenue des Bains, designés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 122; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Marais et Flood.

THIEL, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à....................20c
Taxe de 1883, montant à....................20c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Urquhart, Barthélemy, Mazant et Villeré, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de [illegible] pieds.

THIELE, THEOBALD
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans dans l'ilet No 891 borné par les rues Robertson, Elmire, Désirée et Villere, faisant face à la rue Robertson.

THOMAS, V'VE LEON—
Taxe de 1882, montant à....................$1 50
Taxe de 1883, montant à.................... 1 50
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bruxelles, Joséphine, St. Antoine et Célestine, designés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. [illegible], mesurant 60 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de [illegible] pieds.

TOLBERT, PAT.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 50
Taxe de 1883, montant à.................... 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Génie et Célestine, mesurant 30 pieds de face à l'avenue St. Bernard sur une profondeur de [illegible] pieds.

TOMPKINS, HENRY—
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Fortin, Encampement, [illegible] et Mystère, mesurant 60 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 75 pieds.

TOBIN, M'ME STEPHEN—
Taxe de 1882, montant à....................$1 50
Taxe de 1883, montant à.................... 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Urquhart et Villere, designé comme lot No. 3 de l'ilet No. 516, le dit lot No. 3 mesure 35 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 118 pieds.

THOMAN, HENRY, JR.—
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, designé comme l'ilet No. [illegible] borne par les rues Tricou, Hancock, Celestine et Génie.

THOMAN, HENRY—
Taxe de 1882, montant à....................6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme l'ilet No. 974 borne par les rues Tricou, Hancock, Génie et Celestine.

TOURROUBIN, G. A. G.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Elmire, Désirée et Remparts, designé comme lot No. 10 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues St. Claude et Elmire.

TOKA, ROSINA—
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, St. Bernard, Libérale et Force, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 1778, le dit lot No. 2 mesure 25 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de [illegible] pieds.

THOMAS, MARY E.—
Taxe de 1883, montant à....................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1305 borné par les rues Annette, St. Antoine, Vertu et Force, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds.

THOMPSON, DANIEL—
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esperance, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Duels, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 1544, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Espérance sur une profondeur de [illegible] pieds.

THOMAS, LEONCE—
Taxe de 1883, montant à....................$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villere, Kerlerec, Columbus et Robertson, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 637, le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 128 pieds.

THOMAS, WM.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 50
Taxe de 1883, montant à.................... 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Feliciana, Marais, Clouet et Remparts, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 482, le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Feliciana sur une profondeur de 102 pieds, formant l'encoignure des rues Feliciana et Marais.

TOLEDANO, CHRIST'E—
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Feliciana, Montegut, Villeré et Urquhart, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. [illegible], mesurant 62 pieds de face à la rue Feliciana sur une profondeur de 115 pieds.

TOLEDANO, CHRIST'E—
Taxe de 1882, montant à....................45c
Taxe de 1883, montant à....................45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Feliciana, Robertson, Villere et Montegut, mesurant 62 pieds de face à la rue Feliciana sur une profondeur de 118 pieds.

TOLEDANO, CHRIST'E—
Taxe de 1882, montant à....................3c
Taxe de 1883, montant à....................3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1156 borné par les rues Feliciana, Liberale, Force et Montegut mesurant 341 pieds de face à la rue Feliciana sur une profondeur de 115 pieds.

TOLEDANO, CHRIST'E—
Taxe de 1882, montant à....................3c
Taxe de 1883, montant à....................3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1224 borné par les rues Feliciana, Vertu, Force et Montegut, mesurant 341 pieds de face à la rue Feliciana, sur une profondeur de 115 pieds.

TODD, SUC. J. B.—
Taxe de 1882, montant à....................18
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, à Milneburg, mesurant 45 pieds de face à la rue Marigny en une profondeur de 230 pieds, formant l'encoignure des rues Marigny et New York.

TODD, SAMUEL H—
Taxe de 1883, montant à....................18c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les Champs Elysées, les rues Virginia, Leonidas et l'habitation Hopkins, les dits lots mesurent 53 pieds de face aux Champs Elysés sur une profondeur de 171 pieds.

TODD, M'ME ELIZA D.—
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans dans l'ilet borné par les rues Royale, Agriculture, St. Ferdinand et Port, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de [illegible] pieds.

TOCA, [illegible] A.—
Taxe de 1882, montant à....................90c
Taxe de 1883, montant à....................90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Presse, Robertson et Claiborne, designé comme lot No 3 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 119 pieds.

TORMY, C. A. ET D. McINTYRE—
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Delery, Tricou, Solidelle et Joséphine, mesurant 31 pieds de face à la rue Delery sur une profondeur de [illegible] pieds.

THOMAS, DR. P. F.—
Taxe de 1882, montant à....................20c
Taxe de 1883, montant à....................20c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No [illegible] borné par les rues Clouet, Feliciana, Solidelle et Joséphine, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de [illegible] pieds.

TODD, DR. P. F.—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Clouet, Feliciana, Solidelle et Joséphine, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 171 pieds.

THOMSTON, DAVID—
Taxe de 1882, montant à....................90c
Taxe de 1883, montant à....................90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues St. Ferdinand, Presse, Génie et Liberale, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de [illegible] pieds.

THOMPSON, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Independance, l'amine, Génie et Liberale, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Independance sur une profondeur de [illegible] pieds.

TURNER, M'ME MARY, FEMME FOUCHE—
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les rues Chartres, Esplanade, Port et Royale, [illegible] lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de [illegible] pieds.

TUDERLING, A.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.................... 1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Labarge, Columbus, Villere et Robertson, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Labarge sur une profondeur de [illegible] pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu'elles seront designées par chaque débiteur, et, en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat, avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

CHAS. CAVANAC,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes Pour Taxes d'Etat
— DE —
PROPRIETES FONCIERES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Deuxième District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à onze heures a. m., SAMEDI, le 7eme jour de Mars, A. D. 1885, et continuant chaque jour succesif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immobilières sur lesquelles les dites taxes sont dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus du [illegible] jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de un pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais et dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit

TUJACQUES, SEBASTIEN—
Taxe de 1882, montant à....................$6 00
Taxe de 1883, montant à.................... 6 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet No. 2460 borné par les rues Bruxelles, [illegible], Beauregard et l'avenue Paris, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 145 pieds.

TUJACQUES, SEBASTIEN—
Taxe de 1882, montant à....................$7 20
Taxe de 1883, montant à.................... 7 20
Un certain [illegible] de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet No. 2506 borné par les rues Hambourg, Manuel, Beauregard et l'avenue Paris.

THURMAN, T. F.—
Taxe de 1882, montant à....................90c
Taxe de 1883, montant à....................90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Espagne, Mandeville, Celestine et Genie, faisant face à la rue Espagne.

TRUDEAU, M'ME J. A. D.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 80
Taxe de 1883, montant à.................... 1 80
Une partie d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 520 borne par les rues Congrès, Independance, Urquhart et Villere, faisant face à la rue Congrès.

UTTLER, OLIVER—
Taxe de 1882, montant à....................3c
Taxe de 1883, montant à....................3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Gordon, Monroe, Génie et Liberale.

VASSEROT, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à....................$2 40
Taxe de 1883, montant à.................... 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Marais, Annette et St. Claude, designé comme lot No. 18 de l'ilet No. [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 64 pieds, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Marais.

VAUGEOIS, SUC. A. E.—
Taxe de 1882, montant à....................$2 70
Taxe de 1883, montant à.................... 2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Annette, St. Bernard, Celestine et Genie, designé comme lot No. 10 de l'ilet No. 1030; le dit lot No. 10 mesure 34 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

VARION, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à....................$3 00
Taxe de 1883, montant à.................... 3 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No. 1331 borné par les rues St. Antoine, Vertu, Bagatelle et Magistrat, les dits lots mesurent 128 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 119 pieds formant l'encoignure des rues St. Antoine et Vertu.

VALETON, OSCAR.
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No. 1372 borné par les rues Annette, St. Bernard, Loi et Magistrat, les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

VAN BUREN, MARTIN—
Taxe de 1883, montant à....................90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Londres, les rues Havane, Liberale et Force, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 1151, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à l'avenue Londres sur une profondeur de 110 pieds.

VANCE, M'ME G.—
Taxe de 1883, montant à....................15c
Certains lots triangulaires de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Warsaw, Benefit et le canal Marigny.

VALENTINE, SUC. M'ME L.—
Taxe de 1882, montant à....................$3 00
Taxe de 1883, montant à.................... 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Marais et Urquhart, designé comme lot No. 3 de l'ilet No. 481, le dit lot No. 3 mesure 35 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 117 pieds.

VARION, JOHN
Taxe de 1882, montant à....................$3 00
Taxe de 1883, montant à.................... 3 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Prosper, Mandeville, Espagne et Solidelle, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Prosper sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Prosper et Mandeville.

VAN NORDEN, WARREN—
Taxe de 1882, montant à....................19c
Taxe de 1883, montant à....................19c
Quatre certains lots et demi de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme les [illegible] bornés par les rues Mazant à [illegible], Industrie et [illegible].

VAN NORDEN, WARREN—
Taxe de 1882, montant à....................21c
Taxe de 1883, montant à....................21c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, designés comme les [illegible] bornés par les rues Barthelemy à [illegible], Florida et [illegible].

VERDUN, HILAIRE—
Taxe de 1883, montant à....................60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues [illegible], St. Antoine, Bienville et [illegible], [illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds.

VENTS, H. E. B. A.—
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] borne par les rues St. Antoine, Bagatelle, Loi et Magistrat, mesurant [illegible] pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de [illegible] pieds.

VELLAN, JEAN—
Taxe de 1882, montant à....................60c
Taxe de 1883, montant à....................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les Champs Elysées, les rues Français, Loi et Espérance, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot [illegible] pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de [illegible] pieds.

VEUILLEMOT, V'VE C.—
Taxe de 1882, montant à....................6c
Taxe de 1883, montant à....................6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1171 borne par les rues Liberale, Mandeville, Marigny et Force, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Liberale sur une profondeur de 128 pieds.

VEIGHT, GEORGE—
Taxe de 1883, montant à....................$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Marais et Urquhart, designé comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 140 pieds.

VICTOR, ANAIS—
Taxe de 1882, montant à....................$1 80
Taxe de 1883, montant à.................... 1 80
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borne par les rues Français, Union, St. Claude et Marais, designée comme une partie du lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], la dite partie du lot [illegible] mesure 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de [illegible] pieds.

VILLERE, ZOE—
Taxe de 1882, montant à....................$1 80
Taxe de 1883, montant à.................... 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borne par les rues Urquhart, Bagatelle, St. Antoine et Marais, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de [illegible] pieds.

VICTOIRE, PHILISTINE—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Labarpe, Lapeyrouse, Roman et Prieur, désigné comme le lot No. 4½ de l'ilet No. [illegible], mesurant 32 pieds de face à la rue Labarpe sur une profondeur de 104 pieds.

VICTORIA, ROSANA, DENISE ET CHS JOLIBOIS—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les rues Derbigny, Kerlerec, Columbus et Claiborne, désignée comme une partie du lot No. [illegible] de l'ilet No. 759, la dite partie mesure [illegible] pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de [illegible] pieds.

VICTOR, GUSTAVE—
Taxe de 1882, montant à....................$9 00
Taxe de 1883, montant à.................... 9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borne par les rues St. Claude, Columbus, St. Antoine et Remparts, designé comme lot No. 14 de l'ilet No. [illegible], le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de [illegible] pieds.

VIDAL, F.—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet No. 2201 borné par les rues Havane, Force, Vertu et l'avenue Londres, mesurant 32 pieds de face à la rue Havane sur une profondeur de [illegible] pieds.

VILLEMET, CHS.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 80
Taxe de 1883, montant à.................... 1 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 2702 borne par les rues Français, Foy, Union et le Chemin de Gentilly, les dits lots font face à la rue Français et forment l'encoignure des rues Français et Foy.

VIGNEAUD, V'VE A.—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Bagatelle, Socrates, Pluton et Brion, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de [illegible] pieds.

VIDAR, M'ME PIERRE—
Taxe de 1882, montant à....................$[illegible] 40
Taxe de 1883, montant à.................... [illegible] 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans dans l'ilet borné par les rues Washington, Espagne, Claiborne et Prosper, designé comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 744, le dit lot No. [illegible], mesure [illegible] pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

VIGNIE, J. E.—
Taxe de 1882, montant à....................$1 20
Taxe de 1883, montant à.................... 1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues St. Ferdinand, Port, Claiborne et Prosper, mesurant [illegible] pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de [illegible] pieds.

VICKNER, VALERY—
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans dans l'ilet borné par les rues Piete, Remparts, Désirée et [illegible], désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Piete sur une profondeur de [illegible] pieds.

VIEU, W. H.—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Clouet, Feliciana, Solidelle et Joséphine, mesurant 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de [illegible] pieds.

VIEU, W. H.—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Clouet, Feliciana, Joséphine et Celestine, les dits lots font face à la rue Clouet.

VINCENT, SUC. JOS.—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Port, St. Ferdinand, Génie et Liberale, les dits lots font face à la rue Port.

VICTOR, JOHN—
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur [illegible] du Chemin de Gentilly, désignée comme partie du lot No. [illegible] pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 18 arpents.

VICTOR, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] partie du lot No. 7, sur le coté [illegible] du Chemin de Gentilly, [illegible] au Chemin de Gentilly sur [illegible] de 18 arpents.

VOISIN, MARTIN, J.—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, et Claiborne, [illegible] à la rue Derbigny sur une profondeur de [illegible] pieds.

VOLANT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1061 borné par les rues [illegible], Espagne, Genie et Liberale, [illegible] face à la rue Mandeville.

WATSON, GUY—
Taxe de 1882, montant à....................$3 60
Taxe de 1883, montant à.................... 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Union, Bagatelle et [illegible], désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 11 mesure 35 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de [illegible] pieds.

WALTON, JOHN M.—
Taxe de 1882, montant à....................[illegible]
Taxe de 1883, montant à....................[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borne par la rue Magistrat, les Champs Elysees, les rues Français et Vertu, designés comme les lots Nos. [illegible] de l'ilet No. [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 159 pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu'elles seront designées par chaque débiteur, et, en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété specifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achetera pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat, avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

CHAS. CAVANAC,
Collecteur de Taxes d'Etat District Inférieur, Paroisse d'Orléans.

Losing a Situation.

A sharp-featured woman, whose age might be termed "verging," stepped into a drug store, and the c[illegible]k (a new one on trial) awaited her command.

"I declare!" she said, with an air of vexation, "I have forgotten what I came for. It's very annoying [illegible]"

The clerk essayed to help [illegible] cent.

"Was it face paint?" [illegible] suggested, [illegible] hair restorer, or [illegible] on powder or our celebrated bl[illegible] youth, [illegible] remedy for rheum[illegible]

The sharp-featured w[illegible] flounced [illegible] and the new clerk [illegible] was [illegible] by his employer [illegible] that he wouldn't do.—New Yo[illegible]